



12^e Session de la Conférence des Parties à la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971)

Punta del Este, Uruguay, 1^{er} au 9 juin 2015

Point III de l'ordre du jour

Ramsar COP12 DOC.1 bis

Ordre du jour provisoire annoté

- I Ouverture de la session
- II Allocutions générales et discours liminaires
- III Adoption de l'ordre du jour
- IV Adoption du Règlement intérieur
- V Élection du président et des vice-présidents et remarques du président
- VI Nomination du Comité de vérification des pouvoirs et de tout autre comité
- VII Admission des observateurs
- VIII Rapport de la Présidente du Comité permanent
- IX Rapport du Secrétaire général et aperçu de l'application de la Convention au niveau mondial
- X Rapport sur la mise en œuvre du Programme de CESP 2009-2015
- XI Rapport du Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)
- XII Questions issues des Résolutions et Recommandations de sessions précédentes de la Conférence des Parties contractantes
- XIII Rapport financier du Président du Sous-groupe du Comité permanent sur les finances 2012-2015 et budget proposé pour la période triennale 2016-2018
- XIV Élection des Parties contractantes qui siégeront au Comité permanent durant la période 2015-2018
- XV Examen des projets de résolutions et recommandations présentés par les Parties contractantes et le Comité permanent
- XVI Rapport du Comité de vérification des pouvoirs
- XVII Rapport sur les discussions, conclusions et recommandations des séances précédentes
- XVIII Adoption des Résolutions et Recommandations de la Conférence
- XIX Date et lieu de la prochaine session ordinaire de la Conférence des Parties contractantes
- XX Divers
- XXI Adoption du rapport de la 12^e Session de la Conférence des Parties contractantes
- XXII Clôture de la session

Lundi 1^{er} juin 2015

- 08:30 – 18:00 Inscription des délégués (chaque jour jusqu'au 9 juin)
- 08:30 – 09:30 Réunion du Groupe de travail sur la gestion (à huis clos). Le Groupe de travail sur la gestion se réunit dans la salle Rio de Janeiro C.
- 09:30 – 13:00 **49^e Réunion du Comité permanent** (désormais Comité de la Conférence). Le Comité permanent se réunit dans la salle Rio de Janeiro C
- 14:00 – 18:00 **Réunions régionales** (y compris discussions sur les Parties contractantes qui seront proposées pour élection au Comité permanent en plénière, sous le point XIV de l'ordre du jour). Un ordre du jour particulier a été préparé pour chaque réunion régionale.
- | | |
|----------------------------------|------------------------|
| Réunion régionale Afrique : | Salle Punta del Este A |
| Réunion régionale Amériques : | Salle Punta del Este B |
| Réunion régionale Asie/Océanie : | Salle Rio de Janeiro B |
| Réunion régionale Europe : | Salle Rio de Janeiro A |
- 18:15 – 19:15 Réunions des Initiatives régionales Ramsar
- | | |
|---|------------------|
| Initiatives régionales Afrique : | Punta del Este A |
| Initiative zones humides côtières mer Noire et d'Azov : | Riviera |
| Initiative zones humides des Carpates : | Caribe |
| Hautes Andes : | Punta del Este B |
| Mangroves et récifs coralliens: | Bariloche |
| MedWet | Rio de Janeiro A |
| Initiative NorBalWet | Rio de Janeiro B |

Mardi 2 juin 2015

- 08:00 – 18:00 Inscription (suite)
- 09:00 – 13:00 **Réunions régionales** (suite)
- 14:00 – 15:00 **Réunions régionales** (suite)
- 16:00 – 18:00 **Cérémonie d'ouverture et allocutions de bienvenue** (comprend les **Points I et II de l'ordre du jour**)
- La Conférence est inaugurée par des représentants de haut niveau du Gouvernement de l'Uruguay et la Présidente du Comité de la Conférence, avec des déclarations du Secrétaire général et d'invités.
- 19:00 – 21:00 Réception de bienvenue du pays hôte pour les délégations nationales

Mercredi 3 juin 2015

08:00 – 18:00 Inscription (suite)

08:30 – 09:45 Réunion du Comité de la Conférence

10:00 – 12:30 **Séance plénière**

III Adoption de l'ordre du jour

La Conférence examine le document **Ramsar COP12 DOC.1 Rev.1 : Ordre du jour provisoire** et adopte l'ordre du jour de la session.

IV Adoption du Règlement intérieur

La Conférence examine le document **Ramsar COP12 DOC.3 : Règlement intérieur** et adopte le Règlement intérieur de la 12^e Session conformément à l'article 6.4 de la Convention prévoyant que la COP « adopte un règlement intérieur à chacune de ses sessions ».

V Élection du président et des vice-présidents et remarques du président

Conformément à l'article 21 du Règlement intérieur, la Conférence élit le président et deux vice-présidents de la session sur la base des propositions faites par le Comité de la Conférence.

VI Nomination du Comité de vérification des pouvoirs et de tout autre comité

Conformément à l'article 19 du Règlement intérieur, la Conférence nomme un Comité de vérification des pouvoirs sur la base des propositions faites par le Comité de la Conférence et peut établir d'autres comités nécessaires au bon fonctionnement de la Conférence. La COP peut établir un Comité des finances et du budget.

VII Admission des observateurs

Des dispositions ont toujours été prises pour permettre la participation d'organisations et d'organismes internationaux, d'organisations et d'organismes nationaux gouvernementaux et non gouvernementaux, à moins que les Parties présentes n'en décident autrement (un document de la COP contenant la liste des observateurs inscrits est présenté à la session pour examen par les Parties).

VIII Rapport de la Présidente du Comité permanent

La Présidente du Comité permanent présente son rapport, soulignant les activités du Comité permanent durant la période triennale écoulée, sous le point VIII de l'ordre du jour, avec des recommandations, si nécessaire, pour les futurs travaux du Comité (Document COP12 DOC. 5)

13:00 – 15:00 Déjeuner

- 15:00 – 15:30 *Exposé spécial: Utilisation durable des zones humides en Uruguay, Alejandro Nario Directeur national de l'environnement, Ministère du logement, de la planification et de l'environnement*
- 15:30- 16:00 *Groupe de discussion: « Partenariats publics-privés innovants » avec Danone et le Fonds Livelihood, avec Laurent Sacchi, Bernard Giraud, le Secrétaire général de Ramsar et des invités.*
- 16:00 – 18:00 **Séance plénière**
- IX Rapport du Secrétaire général et aperçu de l'application de la Convention au niveau mondial**
- Le Secrétaire général présente un rapport et un aperçu de l'application de la Convention, d'après les rapports disponibles, y compris les rapports sur l'application au niveau régional. (Document COP12 DOC. 8)
- X Rapport sur l'application du Programme de CESP 2009-2015** (Document COP12 DOC. 18)
- XI Rapport du Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)**
- Le Président du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) présente son rapport sur les activités du Groupe dans la période triennale écoulée, avec des recommandations pour les futurs travaux du Groupe. (Document COP12 DOC. 6)
- XII Questions issues des Résolutions et Recommandations de sessions précédentes de la Conférence des Parties contractantes**
- Toutes les questions pertinentes sont couvertes dans les rapports du Comité permanent, du Secrétaire général et du Groupe d'évaluation scientifique et technique ainsi que dans les projets de résolutions soumis à la COP et, en conséquence, seront examinées sous le point XIV de l'ordre du jour.
- 20:00 – 21:30 Remise des **Prix Ramsar pour la conservation des zones humides** suivie d'une réception

Jeudi 4 juin 2015

- 08:00 – 18:00 Inscription (suite)
- 08:30 – 09:45 Réunion du Comité de la Conférence (salle Rio de Janeiro C)
- 10:00 – 10:30 *Exposé spécial: Les ODD peuvent-ils aider à sauver les zones humides ? Jane Madgwick, Directrice exécutive, Wetlands International*
- 10:30 – 13:00 **Séance plénière**

XIII Rapport financier du Président du Sous-groupe du Comité permanent sur les finances 2012-2015 et budget proposé pour la période triennale 2016-2018

XIV Élection des Parties contractantes qui siégeront au Comité permanent durant la période 2015-2018

Sur la base des propositions des six régions Ramsar, la Conférence élit les pays qui siégeront au Comité permanent, de la clôture de la 12^e Session de la COP à la clôture de la 13^e Session. (Le nouveau Comité permanent se réunit immédiatement après la clôture de la COP12, dans la salle Rio de Janeiro et, conformément à l'article 26 du Règlement intérieur, nomme le président et le vice-président du Comité ainsi que les pays qui siégeront au Sous-groupe sur les finances et à tout autre sous-groupe qui pourrait être établi.)

XV Examen des projets de résolutions et recommandations présentés par les Parties contractantes et le Comité permanent

Premier débat sur les projets afin de recevoir les suggestions d'amendement et de permettre la recherche d'un consensus avant que les projets finals des décisions n'arrivent pour approbation les derniers jours de la Conférence. Le Document COP12 DOC. 2 contient un guide des 15 projets approuvés par le Comité permanent à sa 48^e Réunion (janvier 2015) pour examen par la COP12 de Ramsar et les documents d'information COP12 connexes.

(Note : Les Parties contractantes peuvent soumettre de nouveaux projets au Comité de la Conférence, au cours de la session, à condition que ces projets portent : a) sur des questions urgentes émanant des débats de la session; et/ou b) sur des questions émergentes qu'il était impossible de prévoir à l'avance).

13:00 – 15:00 Déjeuner

15:00 – 18:00 **Séance plénière**

XV Examen des projets de résolutions et recommandations présentés par les Parties contractantes et le Comité permanent (suite)

18:30 – 21:00 **Réunions régionales** pour préparer et connaître les points de vue concernant les prochaines séances

Vendredi 5 juin 2015

08:00 – 18:00 Inscription (suite)

08:30 – 09:45 Réunion du Comité de la Conférence (avec les personnes nommées au Comité permanent 2015-2018 en qualité d'observateurs)

10:00 – 10:30 *Exposé spécial : Des zones humides en bonne santé pour l'avenir de notre planète. Elizabeth Maruma Mrema Directrice de la Division du droit de*

l'environnement et des conventions (DDEC), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

- 10:30 – 13:00 **Séance plénière**
- XV Examen des projets de résolutions et recommandations présentés par les Parties contractantes et le Comité permanent (suite)**
- 13:00 – 15:00 Déjeuner
- 15:00 – 18:00 **Séance plénière**
- XV Examen des projets de résolutions et recommandations présentés par les Parties contractantes et le Comité permanent (suite)**

Samedi 6 juin 2015

- 08:00 – 18:00 Inscription (suite)
- 08:45 – 09:45 Réunion du Comité de la Conférence (avec les personnes nommées au Comité permanent 2015-2018, en qualité d'observateurs)
- 10:00 – 10:30 *Exposé spécial: Gouvernance internationale de l'eau : Il n'y a pas anguille sous roche. Sibylle Vermont Cheffe adjointe de la Section des affaires globales, Division des affaires internationales, Office fédéral de l'environnement, Suisse*
- 10:30 – 13:00 **Séance plénière**
- XV Examen des projets de résolutions et recommandations présentés par les Parties contractantes et le Comité permanent (suite)**
- 13:00 – 15:00 Déjeuner
- 15:00 – 18:00 **Séance plénière**
- XV Examen des projets de résolutions et recommandations présentés par les Parties contractantes et le Comité permanent (suite)**
- 18:30 – 20:00 Séance de préparation pour les personnes nommées au Comité permanent 2015-2018

Dimanche 7 juin 2015

- 08:00 – 18:00 Inscription (suite)
- 08:30 – 09:45 Réunion du Comité de la Conférence (si nécessaire) avec les personnes nommées au Comité permanent 2015-2018 en qualité d'observateurs
- Excursions** organisées par l'Uruguay

Lundi 8 juin 2015

- 08:00 – 18:00 Inscription (suite)
- 08:30 – 09:45 Réunion du Comité de la Conférence avec les personnes nommées au Comité permanent 2015-2018, en qualité d'observateurs
- 10:00 – 13:00 **Séance plénière**

XVI Rapport du Comité de vérification des pouvoirs

Rapport du Comité de vérification des pouvoirs (un document Ramsar COP12 est présenté à la session par le président du Comité de vérification des pouvoirs). Conformément au Règlement intérieur, le Comité de vérification des pouvoirs exige que les pouvoirs des délégués des Parties contractantes soient présentés en français, anglais ou espagnol, sur lettre à entête appropriée, et **signés par le chef de l'État ou le chef du Gouvernement et/ou le Ministre des affaires étrangères, ou par une autre personne ayant reçu légalement autorité de l'État de conférer des pouvoirs pour des réunions internationales.**

XVII Rapport sur les discussions, conclusions et recommandations des séances précédentes

Rapport sur les discussions du Comité des finances et du budget et de tout autre comité établi. Discussion et renforcement du consensus.

- 13:00 – 15:00 Déjeuner
- 15:30 – 18:00 **Séance plénière**

XVIII Adoption des Résolutions et Recommandations de la Conférence

Mardi 9 juin 2015

- 08:00 – 18:00 Inscription (suite)
- 08:30 – 09:45 Réunion du Comité de la Conférence avec les personnes nommées au Comité permanent 2015-2018, en qualité d'observateurs
- 10:00 – 13:00 **Séance plénière**

XVIII Adoption des Résolutions et Recommandations de la Conférence (suite)

- 13:00 – 15:00 Déjeuner
- 15:00 – 18:00 **Séance plénière**

XIX Date et lieu de la prochaine session ordinaire de la Conférence des Parties contractantes

La Conférence décide des dates et du lieu de la 13^e Session de la Conférence des Parties contractantes qui, en principe, devrait se tenir en 2018, sur la base des invitations à accueillir cette session reçues des Parties contractantes.

- XX Divers**
- XXI Adoption du rapport de la 12^e Session de la Conférence des Parties contractantes**
- XXII Clôture de la session**
- 18:30 – 19:30 **50^e Réunion du Comité permanent** (les nouveaux membres élisent le président et le vice-président ainsi que les membres des sous-groupes et conviennent de la date et du lieu de leur première réunion plénière)